

Objectifs

Premium

Juin 2021



TITRE DE CRÉANCE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions ».

Période de commercialisation : Du 03 mai 2021 au 19 juin 2021. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Objectifs Premium Juin 2021 peut cesser à tout moment avant la fin de la période de commercialisation.

Émetteur : Crédit Mutuel Arkéa⁽¹⁾.

Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement : 8 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique). Le remboursement anticipé automatique intervient si, à une Date d'Observation Trimestrielle⁽²⁾, le niveau de l'indice iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5% ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies.

Éligibilité : Compte titres, contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. Dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie, mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

Catégorie d'investisseurs : Cet instrument financier s'adresse à des investisseurs professionnels et non-professionnels.

ISIN : FR0014002JJ2

**Communication à caractère publicitaire.
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

⁽¹⁾ Notations : Moody's : Aa3 au 06 mai 2020 / Fitch : A au 03 juillet 2020. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation. Elles ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur ni un argument de souscription du produit.

⁽²⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽³⁾ Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021.

Crédit Mutuel
ARKEA

EN QUELQUES MOTS...

OBJECTIFS PREMIUM JUIN 2021 EST UN TITRE DE CRÉANCE PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

- Le titre de créance est exposé à l'évolution de l'indice iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5% («ci-après l'Indice»). L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et **en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5% par an**.
- Un remboursement anticipé automatique du capital initial⁽¹⁾, majoré d'un gain de 1,6%⁽¹⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation Initiale le 28 juin 2021, si à une Date d'Observation Trimestrielle à partir du trimestre 9 (28 septembre 2023), l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 6,10%⁽¹⁾).
- À l'échéance des 8 ans, en l'absence de remboursement anticipé automatique :
 - Un remboursement du capital initial⁽¹⁾ majoré d'un gain de 1,6%⁽¹⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation Initiale le 28 juin 2021, soit un gain de 51,2%⁽¹⁾, si à la Date d'Observation Finale, le 28 juin 2029, l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 5,29%⁽¹⁾).
 - Un remboursement du capital initial⁽¹⁾ à l'échéance si à la Date d'Observation Finale, le 28 juin 2029, l'Indice clôture en baisse de plus de 5% mais que cette baisse n'excède pas 40% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾.
 - **Une perte en capital partielle ou totale à l'échéance** si à la Date d'Observation Finale, le 28 juin 2029, l'Indice clôture en baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾. Par exemple, si l'Indice a baissé de 55% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾ à la Date d'Observation Finale⁽²⁾, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la baisse finale de l'Indice depuis la Date d'Observation Initiale⁽²⁾ soit un remboursement final à 45% du capital initial⁽¹⁾.

Objectifs Premium Juin 2021 est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

Les gains ou pertes et les rendements présentés dans ce document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement obtenus par l'investisseur puisqu'ils ne tiennent pas compte des frais, commissions et/ou prélèvements, et fiscalité applicables au cadre d'investissement (compte titres, contrats d'assurance-vie ou de capitalisation). En effet :

Les termes «capital», «capital initial» et «capital initialement investi» désignent la valeur nominale du produit (soit 1 000 €). Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de cette valeur nominale (et ne correspondent donc pas nécessairement aux sommes versées par l'investisseur). Les montants de remboursement présentés sont hors frais, commissions et/ou prélèvements applicables au cadre d'investissement. Par ailleurs, les montants présentés ne sont dus que lors du remboursement automatique prévu par la formule (par anticipation ou à l'échéance le 05 juillet 2029). En cas de sortie en cours de vie, la formule ne s'applique pas et le prix de revente dépend des conditions de marché en vigueur.

Les taux de rendement annuels présentés sont hors frais d'entrée/d'arbitrage et hors frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, hors frais de souscription et hors droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres, hors prélèvements sociaux et fiscaux. **Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, et l'Émetteur, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.**

Les remboursements présentés sont conditionnés par l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

⁽¹⁾ Les gains, montants de remboursement et Taux de Rendement Annuel (TRA) Brut présentés sont hors commission de souscription et hors droits de garde liés au compte titres et hors frais d'entrée et frais de gestion liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, hors défaut de paiement, faillite de l'Émetteur.

⁽²⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽³⁾ Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021.

AVANTAGES

- **Objectif de gain de 1,6%⁽¹⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation Initiale⁽²⁾ (soit un gain potentiel de 6,4%⁽¹⁾ par an et un TRA brut maximum de 6,10%⁽¹⁾) :**

- Dès lors qu'à partir de la fin du trimestre 9, à l'une des Dates d'Observation Trimestrielle⁽²⁾ l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾ ;

- Ou, à la Date d'Observation Finale⁽²⁾, si l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾, (soit un TRA brut de 5,29%⁽¹⁾).

- **Potentiel remboursement anticipé automatique du capital initial⁽¹⁾ chaque trimestre à partir de la fin du trimestre 9**, dès lors qu'à l'une des Dates d'Observation Trimestrielle⁽²⁾, l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾.

- **Remboursement conditionnel de l'intégralité du capital initial⁽¹⁾ à l'échéance en l'absence de remboursement anticipé** : dès lors que l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾ à la Date d'Observation Finale⁽²⁾.



INCONVÉNIENTS

Objectifs Premium Juin 2021 présente un risque de perte **partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, dans ce cas, la formule de remboursement ne s'applique pas et le prix dépend alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale⁽²⁾, l'Indice clôture en baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾).

- Le rendement d'Objectifs Premium Juin 2021 à l'échéance est très sensible à une faible variation de la baisse de l'Indice autour du seuil de «-40%» (seuil de perte en capital) et du seuil de «-5%» (seuil de remboursement total du capital majoré de la totalité des coupons) par rapport à son Niveau Initial⁽³⁾.

- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut durer de 9 à 32 trimestres.

- L'investisseur ne peut pas bénéficier d'un remboursement anticipé automatique lors des trimestres 1 à 8.

- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à un gain de 1,6%⁽¹⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation Initiale⁽²⁾**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).

- **Risque de crédit** : l'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur, qui induit un risque sur le remboursement. La capacité de l'Émetteur à rembourser les créanciers de l'Émetteur en cas de faillite ou de défaut de paiement de ce dernier peut être appréciée par les notations attribuées par les agences de notation financière. Ces notations qui peuvent être modifiées à tout moment ne sauraient constituer un argument à la souscription du produit.

- Le produit peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. L'investisseur est alors soumis à un risque de perte de valeur du capital investi en cas de rachat, d'arbitrage ou de dénouement par décès avant l'échéance. **Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, et l'Émetteur, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.**

- L'Indice est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, **diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an**. Le montant des dividendes réinvestis dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5% par an.

⁽¹⁾ Les gains, montants de remboursement et Taux de Rendement Annuel (TRA) Brut présentés sont hors commission de souscription et hors droits de garde liés au compte titres et hors frais d'entrée et frais de gestion liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, hors défaut de paiement, faillite de l'Émetteur.

⁽²⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽³⁾ Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021.

FACTEURS DE RISQUES

Crédit Mutuel Arkéa recommande, conformément à l'article 14 du règlement délégué (UE) 2019/979, de lire attentivement la rubrique «Facteurs de risques» du Prospectus (le Prospectus est accessible à l'adresse https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/prospectus_objectifs_premium_final_apres_approbation44757191_1.pdf), et le cas échéant, de tout supplément postérieur (disponible sur le site internet du Crédit Mutuel Arkéa https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_42467/fr/objectifs-premium). Le produit, en raison de sa nature, est caractérisé par un degré de risque élevé qui est lié, notamment :

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Tout rachat sera exécuté aux conditions de marché. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. À l'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation et si l'Indice baisse de plus de 40%, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à celle de l'Indice.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Certaines conditions exceptionnelles de marché (par exemple, en cas de suspension ou de réduction importante des négociations sur une ou plusieurs actions composant l'Indice) peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

RISQUES LIÉS AU SOUS-JACENT

Le mécanisme de système(s) de cotation sur remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice EURO iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5%. Le niveau de l'Indice peut être affecté par des événements économiques, financiers et politiques, y compris la(les) bourse(s) de valeurs ou système(s) de cotation sur lesquels les titres composant l'Indice sont négociés. L'Indice est composé d'actions sous-jacentes qui seront sujettes à des fluctuations de prix de marché, ce qui peut affecter de manière négative la performance du produit.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le client est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution de l'Émetteur. La notation de Crédit Mutuel Arkéa est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien un argument de souscription du produit et ne saurait en constituer un.

RISQUES LIÉS AU PROJET DE DÉSAFFILIATION DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

L'attention du client est attirée sur la complexité du contexte, sur les incertitudes et les risques liés à la désaffiliation du groupe Crédit Mutuel Arkéa de l'ensemble Crédit Mutuel. Ces risques et incertitudes sont relatifs à Crédit Mutuel Arkéa et aux caisses locales affiliées à Crédit Mutuel Arkéa et doivent être analysés par le client préalablement à toute décision d'investissement.

Pour plus d'informations, le client est invité à consulter attentivement le paragraphe « Risques relatifs à la désaffiliation du groupe Crédit Mutuel Arkéa de l'ensemble Crédit Mutuel » au sein du Document d'enregistrement universel de l'Émetteur n°D.20-0288 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2020, tel que complété par l'Amendement n°D.20-0288-A0 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 août 2020. (https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2020-08/urd_30_juin_2020_arkea.pdf)

PAIEMENT DU COUPON ET MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT

À la Date d'Observation Initiale, le 28 juin 2021, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme étant son Niveau Initial.

MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (TRIMESTRES 9 À 31)

Aux 23 Dates d'Observation Trimestrielles⁽¹⁾, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le compare à son Niveau Initial⁽²⁾. Si à une Date d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾, l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾, un mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé, et l'investisseur reçoit :

LE CAPITAL INITIAL⁽³⁾ + UN GAIN DE 1,6%⁽³⁾ PAR TRIMESTRE ÉCOULÉ DEPUIS LA DATE D'OBSERVATION INITIALE⁽¹⁾.
TRA⁽³⁾ MAXIMUM : 6,10%⁽⁴⁾

Sinon, si à l'une de ces dates, l'Indice clôture en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ :

LE PRODUIT CONTINUE.

MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (TRIMESTRE 32)

En l'absence de remboursement anticipé automatique, à la Date d'Observation Finale, le 28 juin 2029, on observe le niveau de clôture de l'Indice par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾.

CAS FAVORABLE

Si l'Indice ne clôture pas en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur reçoit à la Date d'Échéance le 05 juillet 2029 :



**SON CAPITAL INITIAL⁽³⁾
MAJORÉ D'UN GAIN
DE 51,2%⁽³⁾**

Soit un gain de 1,6%⁽³⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation Initiale⁽²⁾

TRA⁽³⁾ : 5,29%

CAS MÉDIAN

Si l'Indice clôture en baisse de plus de 5% mais que cette baisse n'excède pas 40% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur reçoit à la Date d'Échéance le 05 juillet 2029 :



SON CAPITAL INITIAL⁽³⁾

TRA⁽³⁾ : 0,00%

CAS DÉFAVORABLE

Si l'Indice clôture en baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit à la Date d'Échéance le 05 juillet 2029 :



**SON CAPITAL INITIAL⁽³⁾
DIMINUÉ DE LA BAISSÉ
DE L'INDICE**

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice. Cette perte en capital peut être partielle, ou totale.

⁽¹⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽²⁾ Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021.

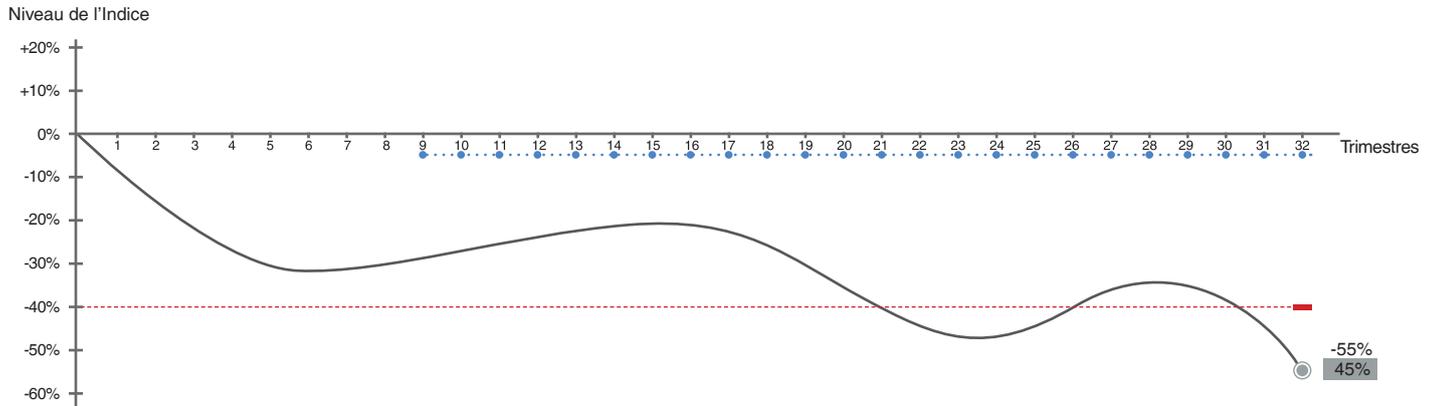
⁽³⁾ Les gains, montants de remboursement et Taux de Rendement Annuel (TRA) Brut présentés sont hors commission de souscription et hors droits de garde liés au compte titres et hors frais d'entrée et frais de gestion liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, hors défaut de paiement, faillite de l'Émetteur.

⁽⁴⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain total de 14,4%⁽³⁾ à la 1ère Date de Remboursement Anticipé Automatique le 05 octobre 2023.

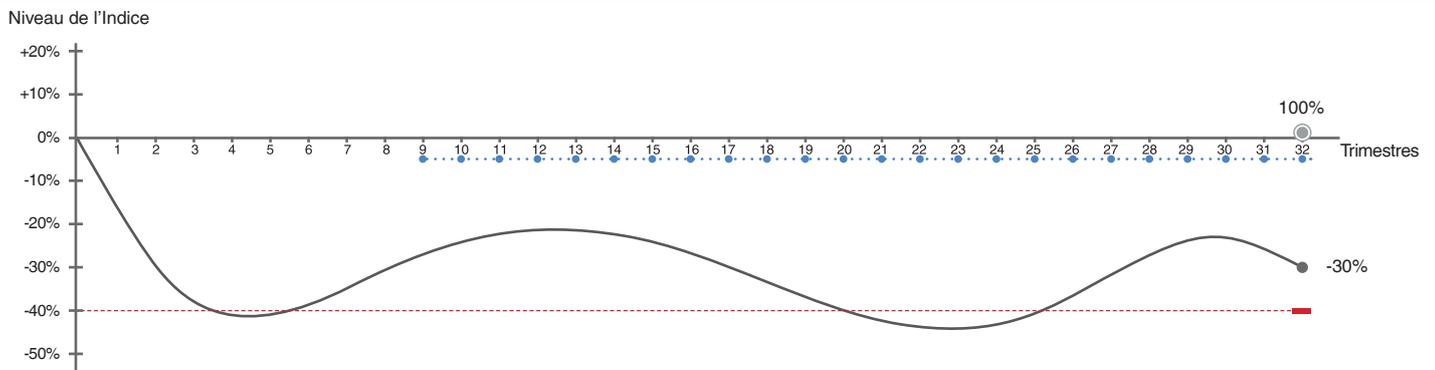
ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

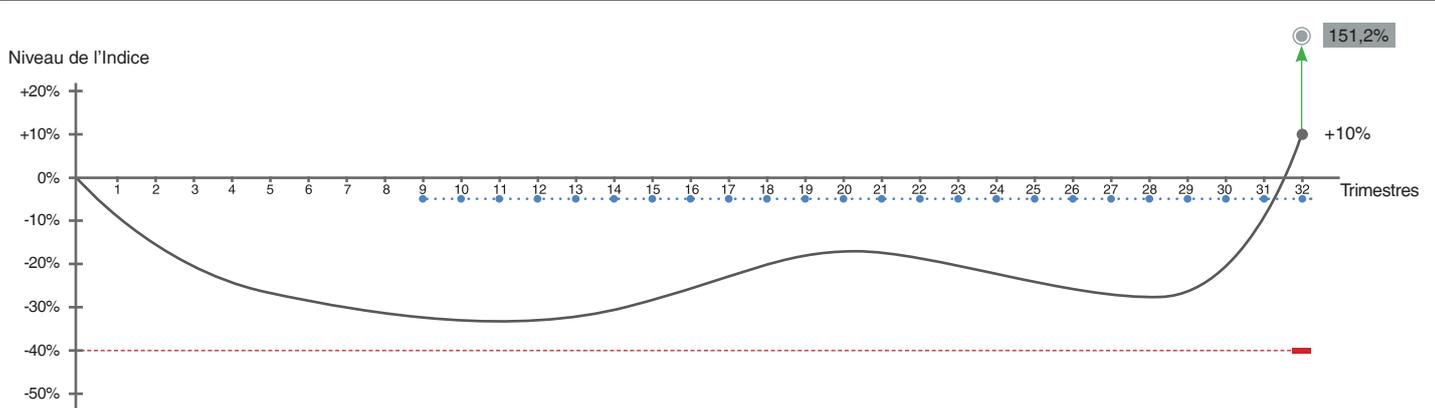
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (SUPÉRIEURE À 40%)



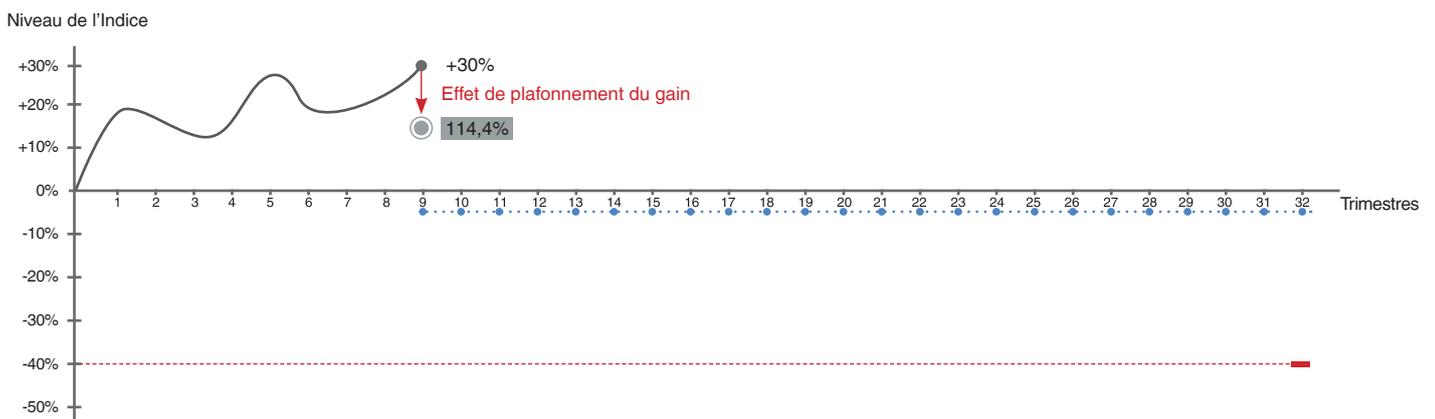
SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (INFÉRIEURE À 40%)



SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (OU BAISSÉ INFÉRIEURE À 5%)



SCÉNARIO AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES GAINS : FORTE HAUSSE DE L'INDICE À LA 1ÈRE DATE D'OBSERVATION TRIMESTRIELLE⁽¹⁾



⁽¹⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

LÉGENDE DES SCHÉMAS

- Seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain --- Seuil de perte en capital à l'échéance
● Niveau de remboursement du produit —● Niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial ■ Pourcentage du capital remboursé

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (SUPÉRIEURE À 40%)

• Du trimestre 9 au trimestre 31, à chaque Date d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾, l'Indice clôture en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain). Le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est pas activé et le produit continue.

• À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'Indice clôture en baisse de 55% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (ainsi le niveau de l'Indice se situe à 45% de son Niveau Initial⁽²⁾) : l'investisseur subit une perte en capital équivalente à la baisse finale de l'Indice depuis la Date d'Observation Initiale⁽¹⁾ soit un remboursement final à 45% du capital initial⁽³⁾.

Remboursement final : 45% du capital initial⁽³⁾

TRA⁽³⁾ : -9,47% (contre -9,47%⁽⁴⁾ pour l'Indice)

Dans le cas le plus défavorable où l'Indice clôturerait en baisse par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ à toutes les Dates d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾ et subirait une baisse de l'intégralité de sa valeur à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, la somme restituée à l'échéance serait nulle et la perte en capital totale.

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (INFÉRIEURE À 40%)

• Du trimestre 9 au trimestre 31, à chaque Date d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾, l'Indice clôture en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain). Le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est pas activé et le produit continue.

• À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'Indice clôture en baisse de 30% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (ainsi le niveau de l'Indice se situe à 70% de son Niveau Initial⁽²⁾) : l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial⁽³⁾. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : Intégralité du capital initial⁽³⁾

TRA⁽³⁾ : 0,00% (contre -4,35%⁽⁴⁾ pour l'Indice)

SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'INDICE À LA DATE D'OBSERVATION FINALE⁽¹⁾ (OU BAISSÉ INFÉRIEURE À 5%)

• Du trimestre 9 au trimestre 31, à chaque Date d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾, l'Indice clôture en baisse de plus de 5% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain). Le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est pas activé et le produit continue.

• À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'Indice clôture en hausse de 10% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾ (ainsi le niveau de l'Indice se situe à 110% de son Niveau Initial⁽²⁾) soit au-dessus du seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain : l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial⁽³⁾ assorti d'un gain de 51,2%⁽³⁾ (soit un gain de 1,6%⁽³⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation initiale, le 28 juin 2021).

Remboursement final : Intégralité du capital initial⁽³⁾ + un gain de 51,2%⁽³⁾ (soit un gain de 1,6%⁽³⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation initiale, le 28 juin 2021).

TRA⁽³⁾ : 5,29% (contre 1,19%⁽⁴⁾ pour l'Indice)

SCÉNARIO AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES GAINS : FORTE HAUSSE DE L'INDICE À LA 1ÈRE DATE D'OBSERVATION TRIMESTRIELLE⁽¹⁾

• À la 1ère Date d'Observation Trimestrielle⁽¹⁾, à la fin du trimestre 9, l'Indice clôture en hausse de 30% par rapport à son Niveau Initial⁽²⁾, le mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé et l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial⁽³⁾ assorti d'un gain de 14,4%⁽³⁾ (soit un gain de 1,6%⁽³⁾ par trimestre écoulé depuis la Date d'Observation initiale, le 28 juin 2021). Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain), il reçoit un gain de 14,4%⁽³⁾ contre 30%⁽³⁾ pour un investissement direct sur l'Indice.

Remboursement final : Intégralité du capital initial⁽³⁾ + un gain de 14,4%⁽³⁾ (soit un gain de 1,6%⁽³⁾ par trimestre depuis la Date d'Observation initiale, le 28 juin 2021).

TRA⁽³⁾ : 6,10% (contre 12,25%⁽⁴⁾ pour l'Indice)

⁽¹⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽²⁾ Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021.

⁽³⁾ Les gains, montants de remboursement et Taux de Rendement Annuel (TRA) Brut présentés sont hors commission de souscription et hors droits de garde liés au compte titres et hors frais d'entrée et frais de gestion liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, hors défaut de paiement, faillite de l'Émetteur.

⁽⁴⁾ Les taux de rendement annuel de l'Indice sont calculés dividendes réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% et sans frais.

PRÉSENTATION DE L'INDICE

L'indice iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5% est un indice sponsorisé par Stoxx qui recouvre les 40 plus grandes capitalisations françaises, les 10 plus grandes capitalisations allemandes et les 10 plus grandes capitalisations parmi la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, soit 60 valeurs appartenant à l'indice Stoxx® Europe 600 Index. Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. Sa composition et sa pondération seront revues tous les trimestres. L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5% par an. Le prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'Indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. L'indice iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5% est accessible entre autres sur le site de Stoxx (www.stoxx.com) ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ISX6EWND Index).

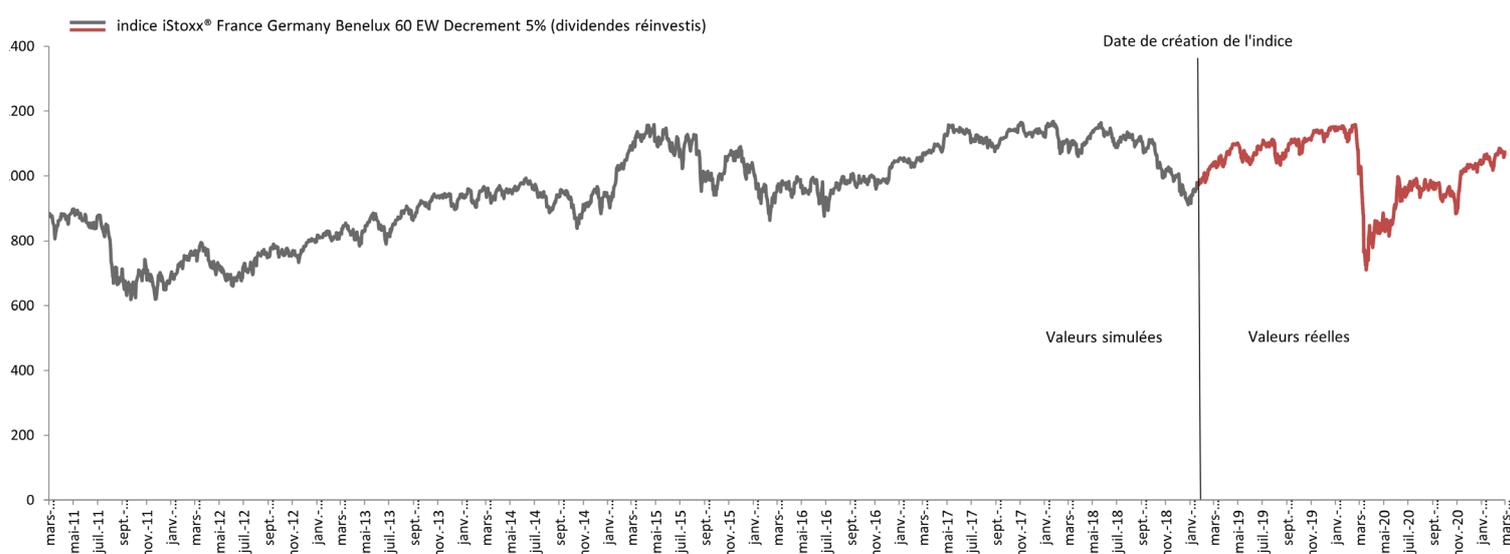
ÉVOLUTION DE L'INDICE ISTOXX® FRANCE GERMANY BENELUX 60 EW DECREMENT 5%

L'Indice a été lancé le 23 janvier 2019. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Crédit Mutuel Arkéa n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

SIMULATIONS ET PERFORMANCES HISTORIQUES DE L'INDICE ISTOXX® FRANCE GERMANY BENELUX 60 EW DECREMENT 5% (DU 01 MARS 2011 AU 01 MARS 2021)



Source : Bloomberg, 11 mars 2021.

VALEURS PRÉSENTES DANS L'INDICE

ISTOXX® FRANCE GERMANY BENELUX 60 EW DECREMENT 5%



FRANCE

- AIR LIQUIDE
- AIRBUS
- ALSTOM
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAPGEMINI
- CARREFOUR
- COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- DASSAULT SYSTEMES
- EDENRED
- EIFFAGE
- ENGIE
- ESSILORLUXOTTICA
- HERMES INTERNATIONAL
- KERING
- LEGRAND SA
- LOREAL
- LVMH
- MICHELIN
- ORANGE
- PERNOD RICARD
- PUBLICIS GROUPE
- SAFRAN SA
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIETE GENERALE
- TELEPERFORMANCE
- THALES
- TOTAL
- UBISOFT ENTERTAINMENT
- UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI
- WORLDLINE



ALLEMAGNE

- ADIDAS
- ALLIANZ
- BASF
- BAYER
- DAIMLER
- DEUTSCHE POST
- DEUTSCHE TELEKOM
- LINDE
- SAP
- SIEMENS



BENELUX

- ADYEN
- ANHEUSER-BUSCH INBEV
- ASML HOLDING
- EUROFINS SCIENTIFIC
- HEINEKEN
- ING GROEP
- KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE
- KONINKLIJKE DSM
- KONINKLIJKE PHILIPS
- PROSUS
- WOLTERS KLUWER

Source : STOXX, 19 mars 2021.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance émis sous le Prospectus d'émission approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (sous le n°21-119 en date du 23/04/2021).
Émetteur	Crédit Mutuel Arkéa ⁽¹⁾ (Moody's: Aa3 au 06 mai 2020 / Fitch : A au 03 juillet 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur ni un argument de souscription du produit.
Période de commercialisation	Du 03 mai 2021 au 19 juin 2021
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0014002JJ2
Valeur Nominale	1 000 euros
Durée d'investissement conseillée	8 ans maximum
Sous-jacent	iStoxx® France Germany Benelux 60 EW Decrement 5% (dividendes réinvestis et retranchement d'un prélèvement forfaitaire constant de 5% par an) (code Bloomberg : ISX6EWND Index)
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.
Prix d'émission	100% de la Valeur Nominale
Date d'Observation Initiale	28 juin 2021
Dates d'Observation Trimestrielle	le 28 des mois de mars, juin, septembre et décembre ou si le 28 n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant, du 28 septembre 2023 au 28 mars 2029.
Dates de Remboursement Anticipé Automatique	le 05 des mois de janvier, avril, juillet et octobre ou si le 05 n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant, du 05 octobre 2023 au 05 avril 2029.
Date d'Observation Finale	28 juin 2029 (trimestre 32)
Date d'émission et de Règlement	03 mai 2021
Date d'Échéance	05 juillet 2029 (trimestre 32), en l'absence de remboursement anticipé automatique.
Niveau Initial	Cours de clôture de l'Indice le 28 juin 2021
Marché secondaire	Crédit Mutuel Arkéa s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Périodicité et publication de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant. Un jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture où l'Indice est publié. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur Six Telekurs.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Thomson Reuters sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de l'émetteur.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	La valorisation du titre de créance est calculée par Crédit Mutuel Arkéa, ce qui peut être source de conflit d'intérêt.
Place de cotation des Instruments Financiers	Euronext Paris
Règlement/Livraison	Euroclear France
Commissions de distribution	La commission de distribution pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1% TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation, comptes titres
Droit applicable	Droit français

AVERTISSEMENTS

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus d'émission en date du 23/04/2021 approuvé par l'AMF sous le numéro 21-119 (le "**Prospectus**"), et le cas échéant, tout supplément postérieur. (https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/prospectus_objectifs_premium_final_apres_approbation44757191.1.pdf)

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité du Crédit Mutuel Arkéa qui commercialise le titre de créance Objectifs Premium Juin 2021. Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le titre de créance visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. L'attention de l'investisseur est attirée sur le point que le produit n'est pas simple et qu'il peut être difficile à comprendre. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Objectifs Premium Juin 2021 afin notamment de prendre pleinement connaissance des risques potentiels. Étant entendu que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur le produit. **Objectifs Premium Juin 2021 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. A ce titre, il est vivement recommandé qu'il entre en relation avec un conseiller financier. L'investisseur est également invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Crédit Mutuel Arkéa à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Objectifs Premium Juin 2021 est (i) éligible pour une souscription en comptes titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le "**Contrat**"). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du titre de créance. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit. L'assureur d'une part, l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes. L'assureur s'engage sur le nombre d'unité de compte mais non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Différence entre les titres de créances et les dépôts bancaires garantis, en termes de rendement, risque et liquidité :

Avant l'acquisition de titres de créances, les investisseurs doivent prendre note qu'il existe un certain nombre de différences importantes entre les titres de créances et les dépôts bancaires, en ce compris sans limitation :

- (i) les créances relatives aux titres de créances se situent à un rang inférieur à celui des créances au titre des "dépôts garantis" (à savoir les dépôts inférieurs au seuil de 100.000 euros qui bénéficient de la protection du système de garantie des dépôts résultant de la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014) ;
- (ii) de manière générale, les dépôts à vue seront plus liquides que des instruments financiers tels que les titres de créances ; et
- (iii) généralement, les titres de créances bénéficieront d'un rendement plus élevé que les dépôts garantis libellés dans la même devise et ayant une maturité similaire. Le rendement plus élevé résulte généralement d'un risque plus élevé associé aux titres de créances.

Restrictions de vente : ce produit peut faire l'objet de restrictions de l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. IL APPARTIENT À TOUTE PERSONNE QUI SOUHAITE INVESTIR DANS CE PRODUIT DE S'ASSURER QU'ELLE EST AUTORISÉE À INVESTIR DANS CE PRODUIT. Ce produit n'est pas destiné à être distribué aux investisseurs non professionnels au Royaume Uni ou à être distribué aux États-Unis et/ou à des US Persons (au sens défini dans la Régulation S) ou dans des États où la commercialisation des titres n'est pas autorisée. Le présent Document n'est pas et ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié.

Le distributeur peut percevoir une commission.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus relatif à l'émission des Instruments Financiers a été approuvé en date du 23/04/2021 par l'Autorité des Marchés Financiers ("**AMF**") sous le numéro 21-119 et est disponible sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'Émetteur (www.cm-arkea.com). Étant entendu que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur le produit. Crédit Mutuel Arkéa informe les investisseurs qu'un supplément au Prospectus peut être publié a posteriori. Les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication d'un supplément au Prospectus auront le droit de retirer leur acceptation pendant une période de trois jours ouvrables après la publication du supplément précité. Les intermédiaires financiers aideront les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du potentiel supplément et qui le souhaitent à exercer leur droit de retirer leur acceptation. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Crédit Mutuel Arkéa est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en France en qualité de Banque - prestataire de services d'investissements. Crédit Mutuel Arkéa est réglementé par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Crédit Mutuel Arkéa est supervisé par la Banque centrale européenne.

AVERTISSEMENT DE L'INDICE

iSTOXX® France Germany Benelux 60 Equal Weight NR Decrement 5% ainsi que ses marques déposées sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. iSTOXX® France Germany Benelux 60 Equal Weight NR Decrement 5% n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé, vendu ni parrainé d'une quelconque façon par STOXX, Deutsche Börse Group et leurs donneurs de licence, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne garantissent en aucun cas et déclinent à cet égard toute responsabilité (qui résulterait d'une négligence ou de toute autre manière) ayant un lien général ou spécifique avec une quelconque erreur, omission ou interruption de l'indice iSTOXX® France Germany Benelux 60 Equal Weight NR Decrement 5% ou de ses données.



CRÉDIT MUTUEL ARKEA

SA coopérative de crédit à capital
variable et de courtage d'assurances.

Siège social :
1, rue Louis Lichou
29480 LE RELECQ-KERHUON

Siren 775 577 018 RCS Brest.
Orias 07 025 585

Crédit photos : Unsplash.com



Crédit Mutuel
ARKEA